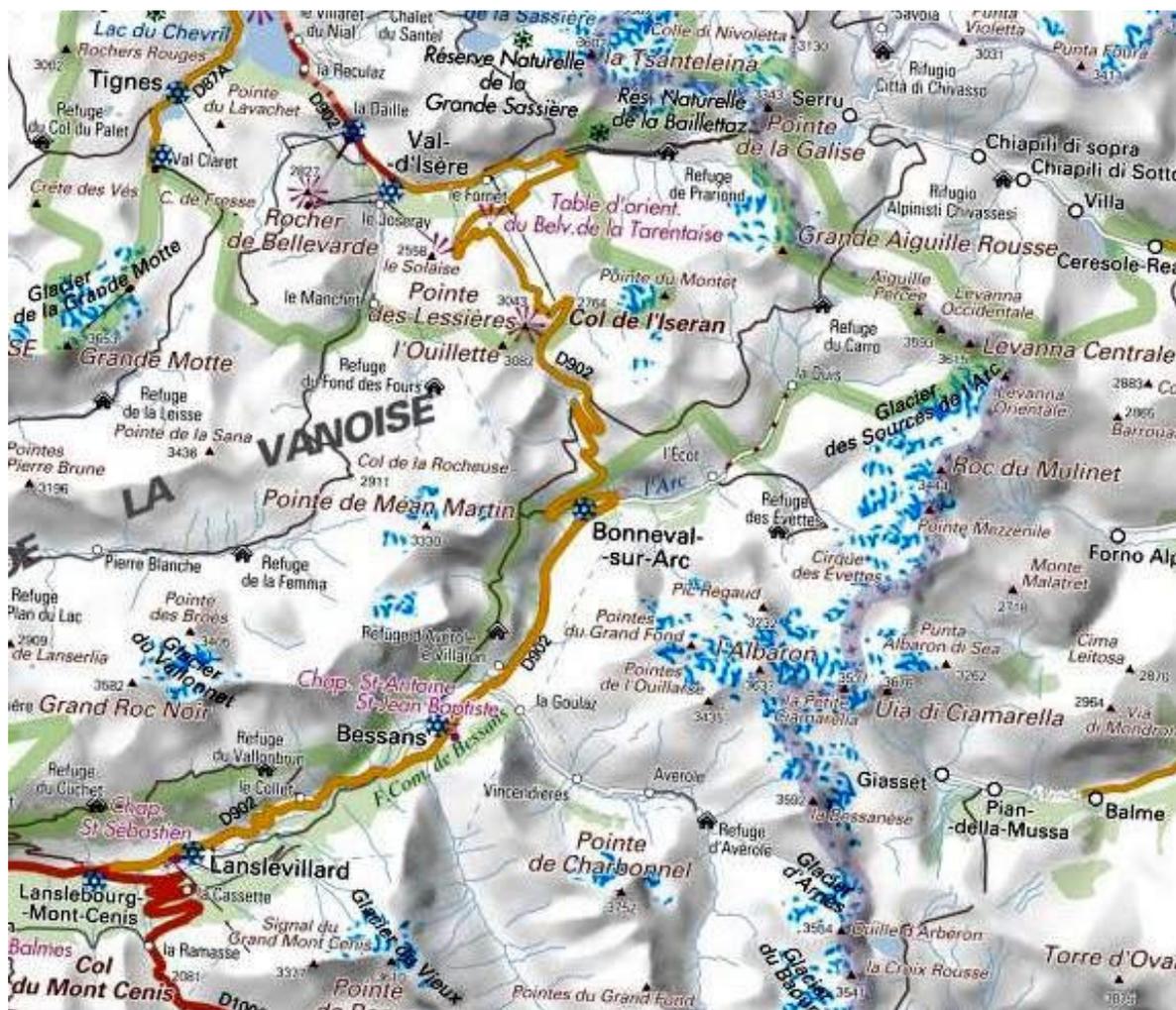


MAURIENNE, FALAISE DE TRALENTA, voie GARDEN PARTY

Numéro :	577	Niveau F à ED :	D+
Nom Voie:	Garden Party	Cote Max:	5c
NomSommet ou secteur :	Falaise de Tralenta	Cote Oblig:	5b
Altitude (mètres) :	2500	Orientation :	Sud
Région:	Maurienne	Déniv Difficile (mètres) :	260
Pays:	France	Temps d'approche (minutes) :	55
DateDernièreAscension:	09/07/2015	Point de départ:	pont juste avant le hameau de l'Ecot (Bonneval/Arc)
DéjàFaitAuparavant :		Nb et longueur des rappels :	
Participants:	H-M	Descente à pied :	<input checked="" type="checkbox"/>
Comments:	Beau gneiss compact et adhérent, avec un peu de lichen, non gênant s'il est sec, dans les longueurs finales. Décor de montagne, vue sur l'Albaron. Les longueurs L3 et L4 sont très belles.		
Comments (suite) :			
Equipement :	Normal		
Cote affective :	***		

Accès : Lanslebourg -> Bessans -> col de l'Iseran jusqu'à Bonneval-sur-Arc. Dans Bonneval, on tourne à droite pour prendre une petite route qui descend puis remonte à gauche vers l'Ecot (panneau). La route est étroite jusqu'au hameau (3 km). On se gare près du pont situé juste sous l'Ecot. La falaise est visible au loin à gauche (Ouest).



Approche (55 mn) : monter au hameau. Prendre l'une des premières ruelles qui monte à droite. Atteindre les câbles de transport situés juste au-dessus des maisons. Aller à celui de gauche (moins visible, il est 20m à gauche de l'autre). La sente démarre sous le câble dans l'herbe (ne pas la rater sinon on trouve des zones humides pénibles), elle passe au-dessus de la petite barre rocheuse qui jouxte et domine les maisons. Elle se dirige continument et doucement vers

l'Ouest (on passe 2 ou 3 passages boueux et une clôture). Elle atteint les 2 maisons en pierre de Lécharenne (25 mn). Elle passe au-dessus et au raz de ces maisons et on continue en faux plat sur 150m. Puis on monte franchement à droite vers la partie droite de la falaise par une sente terreuse très raide, que l'on quitte pour traverser à gauche dans les pentes herbeuses en visant une dalle claire située à gauche d'une longue partie noirâtre (voir photo ci-après). Il n'y a pas de nom au pied, mais 2 belles lignes de spits sont visibles. A droite à 20m c'est le Pilier de Faudan (rééquipé récemment apparemment). A gauche c'est Garden Party (beaux spits de 12mm).

Voie : c'est un beau gneiss compact et adhérent, avec cependant un peu de lichen non gênant s'il est sec, dans les longueurs finales. Le décor alpin est très beau, avec de la neige notamment autour de l'Albaron et de la Ciamarella. De belles longueurs (L3 et L4), une dominante en dalles. Tous les relais sont chaînés sauf le dernier.

- **L1** : assez droit, dalles à gradins, **5a+, 36m**.
- **L2** : traverser vers la droite, ne pas s'arrêter au premier relais chaîné (croisement de la voie du Pilier), mais poursuivre bien à droite (à gauche c'est plus dur, c'est le Pilier de Faudan), **4a, 45m**.
- **L3** : dalle plus raide, petit surplomb à franchir plutôt à droite, dalle encore, **5c, 30m**.
- **L4** : dalle raide, fissure technique au-dessus, puis un passage plus raide mais à prises de pied pour une sortie technique, **5c, 30m**.
- **L5** : un peu à droite puis dalle au-dessus peu raide, **4b, 45m**.
- **L6** : dalle très longue avec un ressaut final, **4b, 52m**.
- **L7** : dalle très couchée en 2 ou 3, **55m**.
- **L8** : dalle un peu raide puis prisue, puis ça devient plus facile, **5a+, 50m**.



Longueur L1



Longueur L2

Descente (1h10) : du relais final, monter encore 50 à 60m de dénivelé jusqu'à un vaste replat ; traverser alors en faux plat à droite (Est, cairns). Traverser encore sans descendre jusqu'à rejoindre une bonne sente vers l'Est en pente douce. Passer une petite zone rocheuse délicate, puis un petit pierrier, puis la sente disparaît. On descend alors en sinuant puis en revenant vers l'Ouest jusqu'à regagner la sente raide de l'approche, non loin de Lécharenne.

Matériel : 10 dégaines, rappel 2x50m ou 2x55m, casque.

**Falaise de Tralenta, Garden Party
(D+, 260m, 5b oblig)**



Terrain et conditions peuvent changer, utilisez votre propre jugement ! www.grandevoie.com, HB, 09/07/2015